

Préambule

Nous vous présentons ci-dessous une Magna Charta révisée et adaptée à une nouvelle ère démocratique

Ce document fait figure d'invitation ouverte aux personnes du monde entier à s'unir au sein d'une nouvelle et large collaboration dans le but de rendre nos villes plus démocratiques.

Cette invitation a été rédigée pour la première fois dans la ville de Rome le 29 septembre 2018. Nous, ses auteurs originaux, étions alors déjà des centaines de personnes provenant de plus de 200 villes, de 80 pays et des six continents, réunies à l'hôtel de ville de Rome lors d'un forum gratuit et public, le Forum mondial sur la démocratie directe moderne.

Nous – citoyen.ne.s, activistes, scientifiques, journalistes, élu.e.s locaux, administrateurs électoraux, enseignant.e.s, entrepreneur.e.s, agriculteur.e.s et bien d'autres - nous sommes réunis à Rome à un moment où le déclin de la démocratie au niveau national dans de nombreux pays suscite beaucoup d'inquiétude et de crainte.

Mais discutant quatre jours durant, une image toute différente a émergé. Les villes du monde entier travaillent sans relâche pour devenir plus démocratiques et pour trouver de nouvelles façons de faire participer les populations. Nous avons assisté aux efforts révolutionnaires qu'entreprend la ville de Rome sur le plan de la participation citoyenne, et nous avons partagé exemples et idées nouvelles pour la démocratie provenant d'une multitude de villes : de Brisbane à Berne, de Sao Paulo à Séoul et de Tunis à Taichung.

Nous avons tellement appris de ces échanges que nous avons voulu nous engager à les poursuivre, pour continuer à apprendre et partager des initiatives. Cette invitation, sous la forme de cette Magna Charta, est ainsi une tentative de construire un dialogue pérenne entre les villes du monde entier et de formaliser cet apprentissage et ce partage d'idées mutuel au sein d'une nouvelle organisation à la fois globale et locale.

Il s'agit ainsi d'une charte œuvrant à une nouvelle "Ligue internationale des villes de la démocratie". À Rome, nous avons convenu de diffuser cette charte sans restriction géographique, dans le monde entier. Dans le cadre de ce processus ouvert, vous êtes invité.e.s à soumettre vos propositions, vos idées, vos amendements et, en particulier, vos signatures, ainsi que celles de vos concitoyen.ne.s de la ville ou communauté urbaine dans laquelle vous vivez et travaillez.

Qu'est-ce qu'une ville démocratique ? Depuis le Forum mondial sur la démocratie directe moderne qui s'est tenu à Rome en 2018, les réponses à cette question ont évolué et s'inscrivent désormais au sein d'une définition recouvrant les vingt dimensions suivantes. Ces vingt dimensions caractérisent la ville démocratique, et sont considérées comme des points de référence pour la suite des travaux.

La Charte

Le projet initial de "Magna Charta" pour les villes démocratiques a été formulé à Rome en 2018. Depuis lors, la Magna Charta a fait l'objet d'un vaste débat à l'échelle mondiale. Aujourd'hui, le document initial a été développé, révisé et réorganisé en un instrument de communication. Le document identifie 20 dimensions différentes pour une avancée démocratique au niveau local - afin que les citoyen.ne.s et les institutions municipales puissent se faire une idée de la place qu'occupent leurs propres villes en termes d'innovation démocratique.

Voici les 20 dimensions démocratiques de la "Magna Charta" :

1. La démocratisation comme tâche permanente : ancrage structurel de la démocratisation permanente

Les villes démocratiques sont des lieux où les gens ne cessent de travailler pour rendre leurs communautés plus démocratiques. Les villes démocratiques sont des chercheuses. Elles expérimentent. Elles cherchent des moyens, nouveaux et anciens, éprouvés ou non, pour approfondir la participation politique des citoyen.ne.s. Les villes démocratiques ne se satisfont jamais des avancées démocratiques d'aujourd'hui, car elles sont trop occupées à travailler sur celles de demain.

2. Un espace de dialogue : Espace et infrastructure pour les discussions et décisions citoyennes

Une ville démocratique cherche à créer des espaces physiques où les gens peuvent être ensemble, discuter entre eux et prendre ensemble des décisions démocratiques, librement et en toute sécurité. Dans les villes démocratiques, ces espaces peuvent prendre différentes formes, des bâtiments anciennement abandonnés aux bibliothèques, aux écoles, aux rues reprises à la circulation automobile brutale, aux centres citoyens et maisons de la démocratie.

3. La démocratie comme parité : pas de normes différentes pour les élu.e.s et les citoyen.ne.s

Une ville démocratique est un lieu où les citoyen.ne.s peuvent décider aux côtés des politiciens sur n'importe quel sujet ou question. Les citoyen.ne.s et les politicien.ne.s sont égaux.

4. Infrastructure de participation : Développement continu de l'infrastructure pour la participation et la démocratie

Une ville démocratique développe toujours des infrastructures - humaines, physiques et numériques - pour la participation et la démocratie. En outre, une ville démocratique s'engage à assurer l'ouverture et la transparence de ces infrastructures, afin qu'elles puissent elles-mêmes être améliorées et modifiées par la population pour mieux servir la démocratie et la participation.

5. **Protection de l'autodétermination locale : définition des règles de participation et de démocratie par les citoyen.ne.s**

Dans une ville démocratique, les règles de participation et de démocratie sont décidées par les habitant.e.s eux-même. Une ville démocratique protège ces pratiques et procédures démocratiques.

6. **Une voix pour les jeunes : une véritable voix démocratique pour les jeunes**

Une ville démocratique travaille non seulement à éduquer et à former les jeunes à la démocratie, mais aussi à donner aux jeunes, même ceux qui ne sont pas assez âgés pour voter, un véritable pouvoir démocratique, en particulier sur les questions qui les touchent le plus.

7. **Les mouvements sociaux comme moteurs de la démocratie : promouvoir les échanges entre les personnes et les mouvements sociaux**

Une ville démocratique est un endroit où les gens peuvent se connecter avec leurs voisin.e.s aussi bien qu'avec des étranger.e.s. Une telle ville encourage les mouvements sociaux qui cherchent à protéger et à renforcer la démocratie.

8. **Du local au national et au transnational : avoir son mot à dire aux échelles politiques supérieures par le biais de la ville**

Dans une ville démocratique, les citoyen.ne.s travaillent ensemble pour participer non seulement à l'échelle de leur quartier et à l'échelle locale, mais aussi pour trouver des moyens de participation citoyenne à l'échelle de la démocratie régionale, nationale et transnationale.

9. **L'Agenda 2030 en pratique : la durabilité**

Une ville démocratique soutient la durabilité par des instruments participatifs, car il n'y a pas de démocratie future sans durabilité.

10. **La participation en tant que processus : encourager et promouvoir la participation à tous les stades du développement**

Une ville démocratique encourage les gens à participer à la prise de décision à chaque étape de l'élaboration des politiques, des propositions aux recherches, des débats aux décisions finales.

11. **Application et transparence : Des ressources suffisantes pour mettre en œuvre les décisions des citoyen.ne.s et contrôler leur application**

Une ville démocratique a besoin de ressources pour mettre en œuvre ce que les citoyen.ne.s ont décidé, et les citoyen.ne.s doivent pouvoir comprendre et contrôler la façon dont ces ressources sont dépensées.

12. **Des élections faciles : le vote simple**

Une ville démocratique permet aux électeur.e.s de voter facilement, et il ne devrait y avoir aucune discrimination quant à la technologie utilisée. Au contraire, une ville démocratique doit encourager l'intégration du vote traditionnel et du vote électronique par les citoyen.ne.s, de manière à ce qu'ils soient sécurisés, qu'ils suscitent de la confiance et qu'ils soient conformes aux meilleures pratiques internationales.

13. **Chaque résident est aussi un citoyen : droits de vote résiduels**

Les élections dans une ville démocratique concernent toutes les personnes, les résident.e.s et les parties prenantes, y compris celles qui peuvent être exclues des élections par le gouvernement national.

14. **Chaque vote compte : tous les votes comptent, les jours de vote mais aussi entre les élections**

Si les décisions prises par voie électorale sont nécessaires, une ville démocratique et ses habitants savent que les élections et les votes ne suffisent pas. Dans une ville démocratique, chaque vote compte non seulement le jour de l'élection mais chaque voix compte aussi tout au long de l'année.

15. **Soutien à la démocratie : Soutien au développement des idées des citoyen.ne.s**

Une ville démocratique ne se contente pas de permettre aux citoyen.ne.s de déposer leurs propositions législatives, d'amendements à la Charte et règlements municipaux. Une ville démocratique est ouverte également aux suggestions et aux soutiens de ses habitant.e.s à présenter leurs idées de manière à ce qu'elles soient prises au sérieux par les élu.e.s politiques.

16. **Démocratie directe moderne : Démocratie directe moderne et procédures participatives pour l'implication de toutes les parties prenantes**

Dans une ville démocratique, les citoyen.ne.s eux-mêmes peuvent proposer et promulguer des règlements et des chartes. Cela se fait en utilisant les instruments de la démocratie directe moderne tels que l'initiative citoyenne et le référendum, et par le biais d'outils de démocratie participative, comme le budget participatif. Les villes de la démocratie conçoivent ces outils de manière à encourager la participation de tous.

17. **Gouvernance ouverte : Accès numérique à l'information (e-gouvernement, données ouvertes, etc.)**

Une ville démocratique s'efforce de rendre accessibles tous les outils nécessaires à la citoyenneté dans des espaces numériques fiables.

18. **Représentation des personnes sous-représentées** : protection des minorités, égalité

Une ville démocratique protège les droits des minorités et recherche une représentation diversifiée et la parité entre les sexes, les races, les religions, les âges et les zones géographiques, non seulement parmi les titulaires de la fonction publique municipale, les élu.e.s et délégué.e.s, mais aussi au sein de la participation citoyenne.

19. **Médias et infrastructures publiques** : Les médias comme appui aux citoyen.ne.s

Une ville démocratique dispose de sources d'information et d'une sphère médiatique diversifiées et fiables servant d'appui aux habitant.e.s pour se gouverner eux-mêmes.

20. **La ville des "heureux perdant.e.s"** : Répondre aux préoccupations des perdant.e.s

Une ville démocratique est un lieu des "heureux perdant.e.s". Cela implique, qu'une fois une décision prise, le camp des perdants ait le sentiment d'avoir été entendu et d'avoir eu une chance équitable de participer au débat.

Voici comment vous pouvez signer la Charte et rejoindre la Ligue

Même si chaque ville démocratique suit son propre chemin vers plus de démocratie, une ville démocratique cherche toujours à apprendre des expériences des autres villes. C'est pourquoi les villes démocratiques ont besoin d'un réseau de coopération mondial, une Ligue internationale des villes démocratiques, comme cela a été proposé lors du Forum mondial sur la démocratie directe moderne de 2018.

Cette Ligue internationale a été officiellement créée à Taipei lors du Forum mondial de 2019. Les travaux se poursuivent pour mettre en place des activités et des formes de coopération transnationale : notamment des rapports annuels et une évaluation du développement de la démocratie ; des échanges de données, d'outils et d'expériences par le biais de réunions en ligne et en personne avec d'autres membres du réseau ; ainsi que des programmes d'échange sur la démocratie entre les villes, tant pour le personnel que pour les citoyen.ne.s. Cette liste d'idées d'échange et de coopération peut être étendue en fonction des besoins.

Votre ville est invitée à participer à ce processus mondial de développement et d'échange de la démocratie. Nous vous recommandons de procéder comme suit :

- a) Examinez les 20 dimensions de la Magna Carta relatives à la démocratie et voyez combien de ces dimensions votre ville respecte déjà, sur lesquelles elle travaille actuellement ou bien lesquelles elle n'a pas encore envisagées ;
- b) Faites part de votre intérêt à cosigner la Magna Carta et à participer à la Ligue internationale en ligne, ou envoyez un courriel à : join@magnacharta.city

- c) Vous n'êtes toujours pas sûr.e ? Contactez le secrétariat préparatoire des villes de la Ligue des démocraties, géré par Democracy International, à l'adresse join@magnacharta.city
- d) Les villes inscrites recevront une invitation officielle avant la fin mars 2020 au "Sommet des villes démocratiques de Berne" de cette année, qui aura lieu le 26 septembre à l'issue du Forum mondial 2020 sur la démocratie directe moderne.
- e) Faites-nous part de vos activités sur Democracy City sur #Twitter sous le hashtag #Cities4Citizens.